



26/10/2017

PPCR

L'ETAT SE DEDIE DE SES ENGAGEMENTS !

Après la salve de réformes funestes conduites ces derniers mois par le gouvernement contre les intérêts des agents des services publics, l'État ose aujourd'hui se dédire de ses engagements.

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations, signé à la suite d'un long cursus de négociations, promettait d'instaurer pour les 3 versants de la Fonction publique de nouvelles perspectives de revalorisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations. En dépit de la parole donnée et au prétexte fallacieux de réduction des déficits publics, l'État vient de décider l'ajournement pur et simple des mesures PPCR.

Ces dernières devraient être poursuivies, selon le gouvernement, à compter de 2019...

La fédération des services publics CFE-CGC dénonce d'ores et déjà de lourdes conséquences pour les agents qui ne bénéficieront d'aucun gain PPCR en 2018 alors même qu'ils subissent déjà au titre de leur pouvoir d'achat les effets pervers du gel du point d'indice, des hausses de la CSG et des cotisations retraites et du rétablissement du jour de carence.

Refusant ce renoncement du gouvernement qu'elle juge abusif, la fédération des services publics CFE-CGC en appelle à l'arbitrage suprême du chef de l'État pour que la parole donnée par l'employeur public soit respectée et les agents rétablis dans leurs droits acquis !

